

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

MERCREDI 8 MARS 2023 À 18 H 30
AU CHALET DES LOISIRS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Avis de motion du règlement no 913 relatif à la démolition d'immeubles ;
5. Dépôt du projet de règlement no 913 relatif à la démolition d'immeubles ;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.